



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

Mont de Marsan, le 19 FEV. 2020

Service Police de l'Eau et Milieux  
Aquatiques

Affaire suivie par : Michaele GION  
Tél : 05 58 51 30 48  
Mél : ddtm-spema@landes.gouv.fr

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier une copie de l'arrêté préfectoral n°40-2019-00226 concernant les travaux d'entretien des cours d'eau du bssin versant de "l'Aygas".

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation,  
L'adjoint au chef de service,



Didier LARTIGUE

Monsieur le Président  
du Syndicat Mixte de l'Aygas  
Hôtel de ville  
40220 TARNOS